

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2019

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 44 + 9 Pouvoirs
suppléants : 2

Secrétaire de séance : M. A. DANNER

Sous la présidence de : M. J. ADAM

PRESENTS : Mmes J. LEONHART, L. JOST-LIENHARD, M. A. JANUS, Mme R. ROTH, M. P. MICHEL, Mme D. HAMM, L. MEHL, MM. M. MEYER, G. BERBACH - suppléant -, D. BASTIAN, J. ADAM, D. OSTER, D. FOLLENIUS, G. REUTENAUER, Mme J. SCHNEPP, M. J.M. KRENER, Mme A. STUCKI, M. C. REIMANN, Mmes L.L. MOREY, E. BECK, MM. F. SCHEYDER, J.M. MATTER, J.G. STOLLE, F. GERBER, A. DANNER, D. BURRUS, J.M. HOERTH, H. STEGNER, T. SCHINI, R. MULLER, C. SCHMITT, D. HOLZSCHERER, G. KLICKI, J.L. SCHEER, M. BERTRAND - suppléant -, J.L. RINIE, B. KRIEGER, A. SPAEDIG, Mme F. BOURJAT, MM. J.C. BERRON, R. KOENIG, Mme L. CLEISS, MM. R. HARRER, P. DHAINAUT, S. CUNRATH, C. KAMMERER.

EXCUSES : MM. RIEHL, A. MEISS - Pouvoir à M. A. JANUS -, D. ETTER, Mme N. CARMAUX - Pouvoir à M. D. BASTIAN -, MM. H. DOEPPEN - Pouvoir à Mme E. BECK -, P. DIETLER - Pouvoir à M. A. DANNER -, Mme N. HOLDERITH-WEISS - Pouvoir à M. J. ADAM -, M. R. SCHMITT - Pouvoir à M. B. KRIEGER -, Mmes A. LEIPP - Pouvoir à M. D. BURRUS -, C. DURRMAYER-ROESS - Pouvoir à M. H. STEGNER -, MM. P. HERRMANN, R. LETSCHER - Pouvoir à M. J.C. BERRON -, M. RUCH, Mme C. DOERFLINGER.

Délibération n° 7 : Signature avec le PETR du Pays de Saverne Plaine et Plateau d'une convention de délégation de mission pour la gestion de l'aide financière accordée dans le cadre de l'achat d'un vélo à assistance de pédalage électrique

Vu le décret n° 2017-1851 du 29 décembre 2017 relatif aux aides à l'acquisition ou à la location des véhicules peu polluants,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide par 53 voix Pour et 2 voix Contre (Mmes F. BOURJAT et L. CLEISS) :

* **d'INSTAURER** une prime locale d'aide à l'acquisition de vélo à assistance électrique au bénéfice de ses habitants dans les conditions définies par le décret n° 2017-1851 du 29 décembre 2017,

* **de CONFIER** la gestion du dispositif au PETR Pays de Saverne, Plaine et Plateau,

*** d'AUTORISER** le Président

- à signer la convention de délégation de mission figurant en annexe de la présente délibération et à ordonner le versement de 1 500 € au fonds d'intervention au titre de l'année 2019,
- à accorder les dérogations prévues à l'article 7 de la convention.

Certifié exécutoire

**Pour extrait conforme,
Le Président**